

Dans la Chatellenie de Martigny.

Choses d'autrefois.

Dans un précédent article des *Petites Annales*, No 4, décembre 1926, j'ai passé en revue les faits cynégétiques d'autrefois, en me servant des comptes, malheureusement incomplets, des Honorables syndics. C'est la même série de vieux papiers, légèrement augmentée, qui me fournit la matière du présent travail. Bien que je n'aie pu arriver à remplir la lacune de plus de quarante ans, signalée précédemment, cette série de vieux comptes est très intéressante à dépouiller, en ce qu'elle constitue une précieuse documentation sur maints faits dont les vieilles chroniques ne parlent pas. Ce sont des à côté de l'histoire, d'un caractère souvent anecdotique. Ces vieux comptes nous renseignent aussi sur les prix des denrées et les salaires du passé et ce sont là documents pas à dédaigner.¹

Vins d'honneur et régales.

Nos vieux syndics avaient de « l'entregent », ils savaient au besoin recevoir le monde et faire de ces petites politesses qui entretiennent l'amitié entre

¹ Tous ces comptes proviennent des Archives paroissiales de Martigny.

L'orthographe a été laissée telle que trouvée.

voisins. Ils savaient aussi s'y prendre pour flatter leurs supérieurs quand l'occasion se présentait ; et cela arrivait plus souvent qu'on ne pense. La répétition fréquente de ces « politesses » à certaine époque porte à croire que l'usage en avait été introduit à titre plus ou moins obligatoire par les Magnifiques Seigneurs. Quoi qu'il en soit, l'usage était dûment établi dans le XVII^e siècle et se continua une partie du XVIII^e pour disparaître ensuite assez rapidement.

Il ne faudrait pas demander souvent à nos syndics des réceptions de grand style ; ce n'était pas leur affaire. Pour l'ordinaire, ils y allaient sans beaucoup de façons — à la bonne franquette, — présentant leur vin d'honneur dans les bonnes vieilles channes et les gobelets armoriés de la bourgeoisie. De crus fameux ils n'en avaient pas, mais la cave communale était abondamment pourvue de « fines gouttes » fleurant bon le terroir et offerts avec une cordiale bonhomie. Le rouge du « Soleil » et « l'Arvine de Saint Théodule » que recérait la cave de l'Hôpital, avaient bonne réputation. Ils étaient appréciés par ceux qui les recevaient : Monseigneur l'Évêque ou Seigneur Grand Châtelain. Il arriva même qu'après en avoir goûté, ces Messieurs témoignèrent du désir d'en avoir un tonneau. De quoi les syndics s'exécutaient sans se faire prier ; c'était la preuve que la politesse avait atteint le but désiré !

Des banquets, il y en eut rarement, mais quand nos bannerets, jurés et syndics s'y mettaient, ils y allaient rondement et l'on y faisait mult bonne chère comme on pourra le voir plus loin.

- 1642 Claude Gyrod consindic a livré pour deux quarterons de vin, présentés au nom de la commune, à Monseigneur le Rme à son retour de Saint-Maurice, estant allé accompagner le Nonce Ap. 16 bz.
- 1646 Claude Delajeur sindic de la Bâtiâz, à l'hôtelier de la Grand Maison pour dépenses faites à l'occasion des Seigneurs délégués revenant du Piémont 8 flor. 3 gr.
- 1649 Charles Perrod sindic de la ville, pour un quarteron vin offert au Vice-Bailli 6 flor.
- 1649 Jean Dupont sindic, livré pour vin honoraire présenté aux Seigneurs allant à Monthey, assister à la prise de possession du nouveau Gouverneur de Monthey, le Révérend de Quartéry venant pour le Prieuré, le Seigneur Sénéchal et les gardes du château 24 bz.
- 1654 Nicolaz Voluz sindic, pour un quarteron offert au Vice-Bailli et au Vidomme venus pour le jour de la foire 6 bz.
- 1655 le même syndic, pour un quarteron de vin offert à son Exc. le Nonce 6 bz.
- 1675 Michel Kappel sindic du Pré de Foire, a livré pour le vin d'honneur présenté à Mgr. le Nonce, et collation des syndiques Vullioz, dit Kappel, Christophore Filliez, Pierre Boson, Michel Chedsaux, et Terraz, Claude Claret. flor. 6

- à la même occasion, les tambours, « floutos », commandés pour la parade, eurent le gosier altéré en attendant le moment de l'arrivée, ce qui leur valut un pot de vin présenté par ordre du Banderet Saniot, ci 3 bz.
- 1691 Franç. Spieguel syndic, pour vin d'honneur présenté au Seigneur Vidonde le jour de la foire d'Octobre ff 1 bz 6
- 1698 Martin Aubert syndic, a livré pour deux quarterons de vin présentés à LL. E.E. le Baillif Courten, Gd. Chatelain de Kalbermatten et d'autres Seigneurs ff 3
 et encore à leur retour de St. Mauris ff 1 bz 6
 Item un quarteron présenté à Monseigneur, allant à St. Mauris pour recevoir le Nonce ff 1 bz 6
- 1699 Michel Delajeur de la ville, pour un quarteron présenté à Monsieur le Banderet Rothen et autres seigneurs au retour de la pension ff 2
 Item pour la dépense des seigneurs commissaires du Rhône et des chemins en la Grand Maison ff 20
- 1701 François Nicolas Volluz a livré pour le vin d'honneur le jour de l'installation des nouveaux officiers présenté aux Seigneurs Chevalier de Riedmatten, Chatelan Gröly et autres ff 1
 (Il s'agit ici de l'installation de fonctionnaires supérieurs de la chatellenie tel que lieutenant, etc.).
- 1704 Anthoine Gay syndic not. a livré à Monsieur le capitaine Torney, un quarteron de vin présenté au Gouverneur ff 2 bz 6
- 1705 Jacques Vallon syndic pour un quarteron de vin offert à Monseigneur allant à St Maurice à la conférence avec LL. E.E. de Berne ff 2
- 1705 Nicolas Dupont syndic de la ville, à Jean Sauthier pour un quarteron offert à Mr le Gouverneur Ambuël et à sa noble comitive allant à Monthey en son gouvernement ff 3
- 1707 François Nicolaz Voluz du Bourg, a livré en may un vin d'honneur à Mons le Vidonde ff 1
- 1708 Joseph Volut syndic de la ville, pour avoir présenté le vin d'honneur à MM. Phil. de Riedmatten et P. M. de Riedmatten revenant des pensions ff 1 batz 6
- 1710 Fçois Guex, syndic de la ville pour un quarteron de vin présenté au Seigneur Chatelain de Vantéry chez Mme Preux à la foire de l'automne passé. ff 3
- 1710 Jean Delajeur juré et syndic de la Bâtiaz, pour un quarteron vin offert au Magnifique seigneur gouverneur Morency et à sa noble comitive allant à Monthey, chez Mme Preux, offert par Mr le capitaine et lieutenant Tornay et curial Juillonard. ff 3
- 1712 Jean Claude L'Hugon, syndic de la ville chez Mme Preux pour vin d'honneur offert à Mr le Gouverneur de Sépibus et à sa noble comitive allant à son gouvernement ff 7 batz 3

- 1713 Maitre Michel Losseran en ville, livré à Jean Sauthier pour un quarteron vin offert à Monsieur le gouverneur Blatter et à sa noble comitive allant à son gouvernement de Monthey ff 2
- 1714 Nicolas Saudan de la ville, livré pour un quarteron offert au gouverneur De La Valla et à sa noble comitive allant à son gouvernement ff 2
- 1728 Fçois. Nicolas Vullioz syndic, pour vin d'honneur présenté à Monsieur le Gd Chatelain Roten en la foire de Juin ff 1 batz 3
- 1721 Jean Georges Tornay, livré pour avoir présenté un vin d'honneur à Monsieur le Banderet de Torrenté au retour de son gouvernement ff 1 batz 3
- 1721 Pierre du Crau syndic de la ville, pour vin d'honneur présenté à Mgr le Gd Chatelain au Grand lundi ff 1 batz 3
- 1722 Jacques Jos Joos syndic pour vin d'honneur présenté à Mgr le Nonce ff 1 batz 6
- 1723 Pierre Jos. des Chênes, Charrat, pour vin d'honneur présenté à son Excellence Baillivale le Gd Chatelain Roten ff 1 batz 6

Nos braves syndics savaient aussi faire des gentilleses aux nobles compagnes de leurs Magnifiques Seigneurs! Peut-être se disaient-ils qu'en s'attirant les bonnes grâces de ces dames, ces beaux messieurs seraient plus maniables? Cela leur arrivait rarement... mais cela arrivait. Oyez plutôt :

- 1675 Jacquemod Damay syndic, pour vin d'honneur à Madame la Banderette ff 4 et 1 gros et demi
- 1699 Michel Raboud syndic a livré, un quarteron de vin présenté à Madame la Chatelaine Barberini ff 1 batz 6
- 1714 Nicolas Saudan de la ville, Item le 1 Juin, pour régalie à Madame la Vidondesse ff 9 batz 4
- 1734 Salzman sauthier et syndique a achepté le 10 Juin pour deux tabliers à Mme la Grand Chatelaine, avec Monsieur Rouge marchand, pour la peine que Monsieur le Grand Chatelain a pris au nom de la communauté ff 30

Possessoires.

Par ce terme, nos anciens entendaient la cérémonie de prise de possession de la fonction par les Grands Chatelains, Vidomnes et Lieutenants vicedominaux. A juger d'après quelques-unes des dépenses portées en compte, ces cérémonies avaient un certain apparat.

- 1654 Nicolas Voluz syndic, livré à Pierre Hugon sautier, pour les dépenses faites par les syndics à la prise de possession du nouveau Grand Chatelain ff 23
- 1707 Hte François Guex de Charrat, syndic, le jour que Mgr le Gd Châtelain de Vantéry a pris possession, pour despens faits par les honnêtes Charges-aaynts dans l'hôpital ff 2.

- Item, livré à Mons le capitaine et lieutenant Tornay pour la dépense de possession de Mgr le Gd Chatelain et de sa noble comitive, comme aussi des honnêtes charges-ayants. ff 185
- 1734 Salzman sautier et sinndique, dépenses faites par Mgr le Gd Chatelain, et les charges-ayants à l'établissement de Mr Wouilloz à la lieutenance ff 50
- Finissons par celle-ci qui marque la fin de ces coûteuses réceptions :
- 1791 Jos Luy du Bourg, pour vin d'honneur au Seigneur Vidonde, après avoir signé nos titres. 15 baches 2 cruches

Entre syndics et fonctionnaires.

Dans cette série, figurent aussi bien les régalias entre syndics, que les petites gratifications accordées à divers particuliers ou fonctionnaires en des occasions variées.

- 1649 Charles Perrod syndic de la ville, pour un quarteron offert aux ouvriers extrayant les grandes pierres pour la constuction de l'église 5 batz
- 1669 Jean Magnin de la ville, pour un quarteron de vin donné au mareglie (sic) de la ville, pour faire sonner lorsque les barrières ont été rompues 10 batz
- 1672 On eut soif à la procession de Charrat, ce qui amena à boire deux quarterons payés par Anthoine Torsat syndic du lieu, ci 2 flor.
- 1694 Etienne Gay, syndic, notaire et partisseur (tenancier de la souste), livré le 23 avril pour le disné de sept sindiques dépenses pour aller accompagner les Seigneurs jusqu'au pont des prises pour leur représenter les dégâts du Rhône estant tous à cheval sur l'espérance de suivre les dits seigneurs jusqu'à Saxon, frais compris le foin ff 15
(les comptes de cette année citent aussi le Dr de Preux, sans indication de traitement), mais on lui fait un cadeau, savoir :
- 1701 François Boson syndic de la ville: Item livré pour une journée et despens allant à St-Brancher pour achepter six moutons qui ont coûté un écu blanc chacun, offerts à sa dignité le Dr de Preux ff 3,9
- 1702 Micehl Cretton syndic, a livré pour un quarteron vin offert à Monsieur le Dr Preux, à la Grand Maison ff 1 bz 3
(Monsieur le Dr Preux était fiscal, et une dame Preux tenait à cette époque « l'hostel de la Grand Maison »).
- 1703 Nicolas Magnin syndic de Charrat, pour le goûté à Charrat chez le dit syndic faisant la tournée du Rhosne au nombre de quatre personnes, y compris le foin des chevaux ff 5
- 1704 Antoine Gay, not et syndic... un pot beu au marché batz 9
- 1705 Nicolas Dupont syndic de la ville, pour une collation sur les barrières faisant la visite des bastions de la Dranse ff 13 batz 9

- 1709 Banneret Joyat syndic, pour vin livré au chasse-coquins batz 9
 1711 Jean Georges Tornay syndic de la ville, le jour de Saint Thomas par ordre du louable Conseil chez Mme Preux pour faire boire les Charge-ayants de Bouvargny. batz 9

Arrêtons-nous. Le coutumier, établi peu après, stipule cette largesse aux marguilliers pour les sonneries hors service, mais il ne fait pas mention d'une habitude bien moderne qui s'est établie à la fin du siècle... celle de prendre le café. On trouve dans une série dépareillée :

- 1796 28 Février, café pour Mr l'avocat Pittier 5 bats
 1797 7 Février, café pour cinq 25 batz
 14 Avril, déjeuné pour 10, savoir six pots de vin, pain et raclette 90 batz

La bonne chatellenie de Martigny, n'a certainement pas eu le monopole de ce genre de dépenses, en cherchant dans les archives des communes qui se trouvent sur l'ancienne voie cantonale, on trouverait sûrement de semblables rubriques dans les vieux comptes.

Deux menus pantagruéliques.

- 1735 Etienne Ganioz syndic de la ville a livré à Gaspard Voluz de la ville pour la dépense faite à l'occasion de l'entrevue de Messieurs les Députés de l'État avec ceux de Savoie au sujet du différent des Jeurs : florins 351 batz 6.

Dans ce banquet, il a été consommé entr'autres: 1 coq d'inde, 1 mouton, pigeons et ramiers, viande de bœuf, 40 poulets, 10 poules, 7 perdrix, des cailles, 3 lièvres, 16 livres de viande de « tzamos » (chamois), deux veaux, etc. Pour les gâteaux, sucreries, fruits et autres friandises contentons-nous de dire qu'il y en eut à foison... et qu'on ne mourut pas de soif !

En voici un autre tout aussi soigné :

- 1755 Liste des frais faits en juin pour quatre repas et deux déjeuners, livrés à Monsieur le Prieur pour la visite du Rme Evêque Rothen env. 110 écus.

Il y eut notamment : 1 chapon gras, 30 livres de poissons, 3 livres de morues, 3 paires de pigeonneaux, 1 cabri, 20 livres de fromages et vacherins, des légumes et autres condiments en abondance. Pour la préparation des mets, gâteaux et autres friandises, il fut employé 26 douzaines d'œufs, 24 livres de beurre frais, et 15 de beurre cuit. Les lièvres ne furent pas absents du menu, non plus les pralines, fruits confits, confitures, miel, beurre, auxquels il convient d'ajouter 38 pots de vin blanc du prieuré et 75 pots de vin rouge ! Comme il convient, il y eut des liqueurs... pour faciliter la digestion...

Après de semblables bombances, il se sera certainement manifesté quelques

dérangements gastriques lesquels auront peut-être nécessité l'intervention de l'homme de l'art.. Cela m'amène à parler des praticiens de notre bonne châtellenie. On verra en même temps quels étaient les Esculapes officiels de la bourgeoisie et quel était leur traitement.

Les médecins et leur traitement.

Les titulaires de la fonction ne sont pas toujours cités, parfois le versement des honoraires se faisait entre les mains du Gouverneur de Saint-Maurice. Ce qui est certain, c'est que ces braves serviteurs de l'humanité devaient quêmander leurs honoraires à chacun des cinq ou six quartiers de la commune.

J'ai trouvé incidemment dans des chartes anciennes les noms de quelques médecins d'autrefois, mais sans autre renseignement. Le fait qu'ils ont rempli des charges publiques à des périodes importantes, prouve qu'ils jouissaient de l'estime de leurs concitoyens.

Pierre Chedal de Charrat, médecin, cité de 1510 à 1529, il fut reconseiller de la ville.

Antoine Chedal ou Chedaux, médecin, de Charrat, de 1561 à 1618, tantôt dans ce village, tantôt en ville où il fut aussi reconseiller.

* * *

- 1649 Charles Perrod syndic de la ville a livré pour le Docteur de Castello
18 flor. 9 gros
- 1661 Barth. Dupont syndic, au noble et Excellent Castello, Docteur en médecine pour son cas ordonné
5 ducats
- 1662 Claude Wullioz, à Mr le Dr Castello pour son stipendium 1662
14 flor. 3 kreuzer
- 1665 Fçois Boson syndic du Bourg au Dr Castello
9 flor 4 gros et demi
- 1668 Pierre de Ponte au Dr Castello pour salaire
6 flor.
- 1670 Jean Magnin consindic de la ville, au Dr Castello
7 flor.
- 1670 Claude Chappellet syndic au même
9 flor. 4 batz et demi
- 1670 Pierre Perrod syndic au même
8 flor. 3 batz
- 1671 Jacques Joyat syndic, au Dr Castello (Combe)
46 flor. 20 gros et demi
- 1672 Charles Vallen syndic au Dr Castello
23 batz
- 1672 Etienne Piot, pour le Dr médecin
5 flor. 16 batz et demi
- 1673 Jacques Crot, syndic, pour le stipendium du Dr Castello
10 flor.
- 1673 NN. Salaire du Docteur pour la rate d'un syndic
5 flor. 10 batz et demi
- 1674 Christophore Filliez, syndic, pour payer le Dr Castello
5 flor. 3 batz
- 1674 Perre Saudan, au Dr Castello pr rate d'un salaire double
18 flor. 9 batz
- 1674 Jean Rolier syndic de Ravoire pour salaire au Dr Castello
10 flor. 3 batz
- 1674 François Wullioz pour Dr. Castelloz salaire de 1673
18 flor. 3 batz
- 1675 Jacquemod Damay syndic pour salaire du Dr Castello 1674
46 flor. 10 gros demi.

- 1688 Fçois Spieguel syndic, à Monsieur le Docteur Kunschen pour 1687
46 flor. 10 batz demi
- 1689 Hilarion Gay sautier et syndic du Bourg, à Mr le Dr Kunschen, salaire
de médecin pour l'année 46 flor. 6 batz demi
- 1689 Jacques Jos Gay syndic, à Mr le Dr Conches (Kunschen)
cinq ducaton = 46 flor. 10 batz demi
Item (est-ce une gratification ? un supplément ?) 10 flor.
- 1690 Pierre Provensaux syndic de Charrat, au Dr Kunschen pour salaire
ordinaire 46 flor. 7 batz demi
- 1691 Michel Saudan, syndic de la ville, au Docteur Kunschen, gage de
l'année 46 flor. 10 batz demi
- 1698 Jean Saudan du Guerset, syndic, à Monsieur Kunschen pour le Doctorat
de l'année 1698 46 flor. 20 batz
- 1701 Fçois. Nicolas Voluz, syndic à Monsieur le Docteur Jacquat salaire
ordinaire 46 flor. 10 batz demi
- 1703 Fçois Terraz syndic du Bourg, livré au Sieur Bonvin pour le Doctorat,
savoir, cinq ducaton et baches, font ff. 47 et demi batz
- 1704 Antoine Gay, not et syndic, livré à Mr Charles Bonvin pour le Doctorat
cinq ducaton = ff 48 bz 8 demi
- 1705 Claude Guex du Bourg, syndic, à Monsieur Jacquat Dr en médecine
pour le doctorat ordinaire ff 48 bz 1 et demi
- 1706 Jean Gyroud syndic de la ville à Monsieur Bonvin pour le Doctorat
ff 47 bz 1 et demi
- 1707 Fçois Nicolas Voluz syndic à Monsieur Le Docteur Jacquat pour le
doctorat de l'année ff 46 bz 10
- 1709 Banneret Joyat, Item, payé le gouverneur de St Mauris pour le Doctorat
ff 46 bz 10 et demi
- 1710 Jacques Jos Gay sautier et syndic, à Monsieur le Gouverneur de St
Mauris pour le Doctorat ff 46 bz 10
- 1712 Nicolas Lugon du Bourg : encore au Docteur pour la pension de même
année effacé
- 1717 Jean Pierre Crot syndic, à Monsieur le Gouverneur Morency pour le
Doctorat ff 46 bz 10 et demi

Comptes des Procureurs de la Bourgeoisie.

- 1696 pour le Dr Kunschen, doctorat ff 46 bz 10 demi
- 1697 pour le doctorat à MM. Kunschen et Jacquat ff 46 bz 10 demi
- 1694 Le curial Juillonard a livré au Dr Mashaft de St Mauris dix ducaton
pour 1694-95.
- 1694 Au fiscal Greiloz de St Mauris pour le Doctorat dde 1693 cinq ducaton
- 1697 Nicolas Magnin juré, pour le Doctorat à MM. Kunschen et Jacquat
ff 45 bz 10½

A partir de 1717 les mentions de salaires médicaux semblent manquer complètement. Faut-il croire que par la suite les praticiens ont tiré leurs honoraires directement de leurs clients ?

Plusieurs médecins et chirurgiens ont pratiqué à Martigny au 18^e siècle, sans qu'il soit fait mention d'un salaire « officiel ». Citons :

Dans la seconde moitié du 17^e siècle déjà, on trouve le chirurgien Gaspard Voluz de 1670 à sa mort en 1689. Ensuite : Pierre Chevilliod, chirurgien, demeurant au fond du Bourg qui pratiqua de 1739 à 1757. Jean Baptiste Claret, Docteur de la faculté de Montpellier, qui pratiqua primitivement à Sion, puis à Martigny, antérieurement à 1767 où il fut admis à la Bourgeoisie et continua jusqu'à sa mort survenue en décembre 1805. Il convient de mentionner aussi Chrétien des Loges et le trop fameux Schiner qui pratiquèrent aussi accidentellement dans la Chatellenie vers la fin du même siècle. Quant aux apothicaires, si c'en est un ? je n'ai trouvé que la mention du décès de Léonard Bettin, droguiste, le 5 février 1772.

Me voilà au bout de mon travail, sans cependant avoir épuisé toutes mes notes, auxquelles il convient d'ajouter les suivantes prises à l'obituaire de Martigny. Claude Saudan, médecin à Charrat, antérieurement à 1657. 1684 4 août, décès de François Etli, chirurgien. 1783, 13 oct. décès de Jacques Boshard, chirurgien.

Ph. Farquet.